

INTRODUCTION

§ 1 Les deux parties qui précèdent ont inventorié trois sens de base de *forma*, celui de “traits caractéristiques” (d’une personne) et “aspect ou forme caractéristiques” (d’une réalité inanimée), celui d’“avantages physiques” d’un être animé (rarement étendu, par métaphore, à la “beauté” d’une réalité inerte) et le sens rare de “mode de construction ou de fabrication” d’un objet fabriqué.

Mais *forma* offre encore de nombreuses acceptions qui sont étrangères à ces trois sens. Parmi celles-ci, tout ce qui se rattache à la notion de “modèle” constitue un ensemble important : les cas où *forma* désigne un modèle sont nombreux et les modèles ainsi désignés sont de nature variée. De plus, d’autres acceptions doivent peut-être se joindre à celle de “modèle”, à savoir celle de “moule” et celle de “norme” ou de “règle”. En effet, d’une part le moule, comme le modèle de fabrication, détermine la forme d’un objet fabriqué, d’autre part la règle est un modèle de référence et un modèle de comportement. Ces traits sémantiques, qui semblent communs à “moule” et à “modèle” ou à “modèle” et à “règle”, justifient le regroupement de ces trois acceptions dans une partie consacrée à *forma*, nom du “moule”, du “modèle” et de la “règle”.

Les trois sens inventoriés dans les parties précédentes et ceux qui seront définis dans l’ensemble correspondant à “moule”, “modèle” et “règle” n’épuisent pas le sémantisme de *forma* : d’autres acceptions, notamment des sens dérivés et des sens influencés par le calque sémantique d’un mot grec, fourniront la matière de la partie suivante (V^e partie). En particulier, le sens de “genre, sorte” (sens classificatoire de *forma*), partiellement dû à un calque sémantique, sera réservé pour la V^e partie et, en conséquence, disjoint de *forma*, “modèle”, (sens exemplaire de *forma*), qui sera étudié dans cette IV^e partie. Comme il existe des points de contact entre l’un et l’autre sens, il faudra discuter de problèmes de délimitation et mentionner certaines occurrences à la fois dans la IV^e partie et dans la V^e.

La IV^e partie comportera six chapitres : le premier consacré à *forma*, “moule”, “cadre”, “coffrage”, “matrice (monétaire)”, le second à *forma*, “modèle à reproduire” et/ou “modèle de référence”, le troisième à *forma*, “modèle de comportement (individuel ou collectif)”, le quatrième à *forma*, “norme”, “règle”, “critère”, le cinquième à *forma*, “condition”, “état”, “statut”, tandis que le sixième sera une conclusion.

§ 2 Dans les vocabulaires spécialisés de différentes techniques manuelles, *forma* désigne un “moule”, un “cadre”, un “coffrage”, une “feuillure”, une “matrice (monétaire)” et aussi une “forme” de cordonnier. Ces acceptions ont un caractère technique et relèvent d’un savoir-faire qui, le plus souvent, se transmet oralement. En conséquence, le témoignage des textes est ici particulièrement insuffisant, à une ou deux exceptions près⁽¹⁾ : tout d’abord, les occurrences de ces différentes acceptions sont rares ; ensuite, la date à laquelle elles apparaissent n’est pas significative, car tel outil a pu porter le même nom pendant des siècles avant que, par hasard, un texte n’en fasse mention ; enfin, il a pu exister, à côté de ce qui est attesté, d’autres emplois de *forma*, pour désigner des objets de type analogue ou de destination semblable, bien que nous les ignorions, faute de témoignages écrits.

En raison, peut-être, de cette information lacunaire, cet ensemble d’acceptions techniques présente un caractère hétérogène. Pour tenter de le classer, nous étudierons successivement, dans la première division le “moule”, le “cadre”, le “coffrage”, etc., dans la seconde le “canal” et l’“aqueduc”, dans la troisième la “forme” de cordonnier, dans la quatrième la “matrice (monétaire)” et l’“empreinte” (de là, le “caractère”, le “type”) ; enfin, dans une cinquième division, nous nous demanderons combien de sens on peut dénombrer, dans ces désignations de référents divers.